



LA MAISON
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Première étape vers un
Rapport intégré

2022

Table des matières

1. Mot de la présidence
2. Mot de la direction générale
3. Sommaire exécutif
4. Présentation de l'organisation
5. Reddition de comptes
6. Gouvernance
7. Conclusion

1er janvier au 31 décembre 2022



01

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Mot de la présidence

Si l'année 2021 a été, comme nous l'affirmions l'an dernier, une année riche en adaptation et en évolution pour la Maison du développement durable, **l'année 2022 ressemblerait au jour de la marmotte.**

À l'exception près qu'en 2022, la reprise post-pandémique a été le nouveau sujet d'intérêt à la Maison du développement durable.

Elle s'est adaptée en ce sens que **la Maison du développement durable a été proactive** et a réagi adéquatement aux modifications du marché, aux nouvelles exigences des bailleurs de fonds et aux comportements changeants des citoyen·ne·s et des organisations.

La Maison du développement durable a évolué parce qu'elle a réussi à innover et se démarquer tel que le veut sa mission, ce qui est exceptionnel compte tenu des circonstances.

Je remercie donc pour cette année hors du commun tous les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur engagement, ainsi que la direction générale et les employé·e·s de la MDD pour leur présence, bienveillance et dévouement.



**COLLEEN THORPE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

02

MOT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE

Mot de la direction générale

2022 a été l'année de la reconstruction et du retour aux fondamentaux pour la Maison du développement durable.

Soutenir le mouvement du développement durable

Mission vaste mais pourtant fondamentale de la Maison du développement durable, il a fallu en 2022 trouver des moyens pour servir plus efficacement la société civile et les organisations qui nous font confiance.

Nous l'avons constaté, le mouvement de la société civile en lien avec le développement durable est de retour en force avec de nouveaux sujets toujours plus en phase avec les enjeux de notre société. Pensons aux thèmes de l'écoanxiété et de l'équité, la diversité et l'inclusion par exemple. Ces enjeux étaient complètement sous le radar il y a 2 ans et ils sont maintenant des sujets récurrents dans l'actualité.

Le sujet de la mobilité revient quant à lui plus fort et plus pressant que jamais notamment avec la situation des grands travaux autour de la métropole, de la variabilité de l'achalandage au centre-ville et de la présence des employé·e·s dans les bureaux ou en télétravail.

Le carrefour de synergies de la Maison du développement durable a renouvelé son offre d'activités et d'événements pour mieux satisfaire les citoyens et les citoyennes et s'accorder à leurs nouveaux comportements.

Nos fondamentaux

Toutes nos salles en location ont subi un rehaussement technologique pour répondre aux nouveaux besoins du marché en termes d'événements et de formations hybrides et interactives.

Plusieurs ententes ont été conclues pour louer nos salles pour des besoins spécifiques et récurrents, toujours dans l'objectif d'optimiser l'utilisation des locaux au centre-ville et réduire les coûts de fonctionnement pour nos partenaires.

Toujours dans l'innovation

Trois éléments majeurs confirment la posture de la Maison du développement durable en termes d'**exemplarité et d'innovation**.

Ce premier rapport annuel intégré, réalisé en suivant les « lignes directrices préliminaires internationales de divulgation d'information non financière » de l'International Sustainability Standard Board (ISSB) positionne la Maison du développement durable dans l'expérimentation de nouveaux modèles de redevabilité des organisations.

Que la Maison du développement durable soit la première organisation à obtenir le niveau Élite de la certification Écoresponsable confirme que les gestes viennent avec les paroles et que la réputation d'excellence de la Maison du développement durable est toujours d'actualité, même après 12 ans d'existence.

Le développement d'une méthodologie de calcul des retombées concrètes de nos événements chez nos participant·e·s en suivant les principes de la théorie du changement confirme l'innovation dont a toujours fait preuve l'organisation. À notre connaissance, aucune autre organisation ne s'est lancée dans ce type de récolte de données pour des événements de courte durée.

L'année 2022 a été l'année des essais des procédures de cueillette de données et nous pouvons enfin divulguer certains résultats préliminaires.

Au coeur de notre mission

Notre mission de soutenir le mouvement du développement durable est d'autant plus marquée aujourd'hui puisque **notre gestion et nos bonnes pratiques font désormais école** et balisent le chemin pour les organisations et la société.

Et pour terminer cette année 2022, nous réaffirmons notre volonté d'exemplarité tout en étant extrêmement lucides quant à la vulnérabilité des organisations comme la nôtre et du travail constant des équipes et du conseil d'administration pour la faire évoluer et grandir, dans la bienveillance et la compréhension.



BERNARD NDOUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR
INTÉRIM

03

SOMMAIRE EXÉCUTIF

C'est avec beaucoup de fierté que nous publions cette première étape de notre tout premier rapport intégré pour l'année 2022. Cette nouvelle tendance, qui combine la publication des données présentées dans un rapport annuel financier et un rapport de développement durable, présente l'ensemble des activités d'une organisation sous l'angle de ses aspects économiques, de ses retombées sociales et de ses impacts environnementaux.

● DES RECONNAISSANCES - UNE FOIS DE PLUS LA MDD SE DÉMARQUE!

- **BOMA** - La MDD s'est vu remettre le prix BOMA Québec Catégorie DIAMANT – Réduction entre 50 et 90 % en juin 2022 lors du gala Défi énergie de BOMA Québec.
- **ÉCORESPONSABLE** - C'est avec beaucoup de fierté que la Maison du développement durable a reçu la toute première certification Elite, conformément au programme Écoresponsable du Conseil des industries durables (CID).

Une fois de plus, la MDD se démarque!

● LA VIE AU CENTRE-VILLE

La MDD continue d'être active et impliquée auprès de son quartier et du centre-ville. Elle siège sur plusieurs comités de développement et de concertation des organisations du territoire.

● L'EFFET DURABLE

À l'automne 2022, la MDD lance une émission radio hebdomadaire en collaboration avec CIBL. Une émission qui aborde autant des sujets d'actualité et d'événements que des trucs et astuces à appliquer au quotidien afin de mieux aborder le virage de la transition écologique.

● UNE PREMIÈRE FOIRE DE L'EMPLOI EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Journée organisée pour les employeurs et les employeuses ainsi que pour les personnes en recherche d'emploi. Nous avons tenu une double programmation toute la journée et avons accueilli une douzaine d'organisations sur place. La Foire sera de retour à l'automne 2023!

● CARREFOUR DE SYNERGIES

- Augmentation de 8 % pour un total de plus de 4 300 participant·e·s aux événements;
- Augmentation de 15 % pour un total 90 collaborateurs engagés dans la programmation;
- Augmentation de 26 % pour un total de 109 conférenciers et conférencières.

● À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MATV a approché la MDD pour créer, en collaboration, une série documentaire qui a pour mission d'informer, d'inspirer et d'outiller les citoyens et citoyennes et toute la communauté locale aux meilleures pratiques écoresponsables permettant de construire un avenir sans l'hypothéquer. Diffusion prévue au printemps 2023.

● DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT MESURÉS

Des participants et participantes à nos activités qui ont répondu aux questionnaires:

- 55 % ont approfondi leurs connaissances sur le sujet de l'activité;
- 57 % ont abordé le sujet avec leur famille, amis ou collègues;
- 51 % ont changé leur perception sur le sujet de l'activité;
- 25 % ont posé des changements concrets dans leur quotidien.

● LE MARCHÉ DES ARTISANS RÉCUPÉRATEURS

Le retour du Marché des Artisans Récupérateurs en présentiel à la Maison du développement durable organisé par la MDD avec l'appui d'artisan·e·s.

- 27 artisan·e·s
- 2 776 visiteur·e·s



2022 en chiffres*

- 57 événements publics
- 109 conférenciers et conférencières
- 90 collaborateurs engagés dans la programmation
- Plus de 4 300 participant·e·s aux événements organisés par la MDD
- 9 émissions radio L'Effet durable à CIBL 101,5
- Plus de 2200 téléchargements balados de l'émission radio L'Effet durable
- Près de 47 600 abonné·e·s sur nos réseaux sociaux
- Près de 7 000 abonné·e·s à notre infolettre
- Plus de 1 400 000 personnes touchées à travers les publications et les événements publiés sur les réseaux sociaux de la MDD

- 99 % de revenus autonomes
- 1 % de revenus provenant de fonds publics
- 2,5 M\$ de chiffre d'affaires
- 75 fournisseurs locaux
- 16 employé·e·s
- 306 réservations de salles
- 17 groupes de visite



04

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

VIVRE EN VILLE

ÉQUITERRE

OPTION CONSOMMATEURS

AMINISTIE INTERNATIONALE

LE CENTRE DE LA PETITE
ENFANCE LE PETIT RÉSEAU

LE CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DE
MONTRÉAL

LE REGROUPEMENT
NATIONALE DES CONSEILS
RÉGIONAUX DE
L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC

Nos membres



LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Maison du développement durable a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 27 septembre 2006. C'est un organisme à but non lucratif aux fins fiscales, exempté de l'impôt sur le revenu selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

Neuf organisations québécoises associées au développement durable se sont réunies pour créer cette Maison du développement durable avec l'intention de construire et d'exploiter un bâtiment écologique démonstratif **certifié LEED Platine**, susceptible d'inspirer à la fois le grand public et les décideur·e·s immobiliers.

Cet édifice de 65 000 pi², qui réunit maintenant sept (7) membres et des locataires, a donc été construit au cœur du Quartier des spectacles de Montréal, à l'angle des rues Clark et Sainte-Catherine et a été inauguré le 6 octobre 2011.



INFO@LAMDD.ORG

Nos objectifs

1 Mettre sur pied des projets de démonstration, de recherche et d'éducation en développement durable;

2 Concevoir, détenir et gérer, à titre de propriétaire ou d'administrateur pour le compte d'autrui, un ou plusieurs bâtiments durables;

3 Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels dons, legs et contributions;

4 Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables;

5 Utiliser les surplus de gestion et de location des bâtiments pour le bénéfice d'organismes sans but lucratif.

NOS AMBITIONS

- Contribuer aux changements de la société québécoise en faveur du développement durable
- Mettre en valeur le bâti durable pour contribuer à son développement au Québec
- Participer au développement des activités de transition écologique par et pour notre communauté

NOTRE MISSION

Carrefour d'échanges,
de démonstration et de synergies, la
Maison du développement durable
soutient l'action de ses membres
et du mouvement durable en se
mettant au service de leur
développement

Données générales sur l'entreprise

Lois applicables

- Loi sur les compagnies - la partie III

Référentiels dont le rapport s'inspire

- Global Reporting Initiative (GRI)
- SASB REAL ESTATE : 2018 - Sustainability Accounting Standard Board - infrastructure sector
- Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif
- ISO 14064-1:2019-Gaz à effet de serre — Partie 1: Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre
- DRAFT - IFRS Sustainability Disclosure Standard - General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information

Nos valeurs



ENGAGEMENT



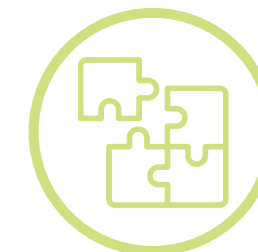
CRÉATIVITÉ



COHÉRENCE



EXEMPLARITÉ



SYNERGIE



INFO@LAMDD.ORG

05

REDDITION DE COMPTES

Aspects économiques

- VALEUR DU BÂTIMENT
 - Valeur de remplacement évaluée par une firme externe en 2022 est de 36 M\$
- HYPOTHÈQUE
 - Le remboursement de l'hypothèque initiale pour la construction du bâtiment est prévu pour 2036
 -
- LES RISQUES
 - Hausse généralisée des coûts provoquée par l'inflation, notamment pour les frais de rénovation
 - Baisse des locations de salles si le retour à la normale est freiné par la pandémie. Cela peut augmenter la pression sur les autres types de revenus afin de garder un équilibre financier pour l'organisation.
 - Complexité de gestion des talents
 - Les effets négatifs de la pénurie de main-d'œuvre et le taux de roulement du personnel sont des risques pour lesquels l'organisation n'est pas à l'abri
 - Cybersécurité
 - La MDD est exposée aux risques de cybersécurité qui sont de plus en plus importants dans les organisations.

L'année financière 2022 est marquée d'un premier semestre difficile en raison de la pandémie et d'une seconde moitié d'année encourageante.

Des décisions budgétaires difficiles ont été prises afin de nous mettre en bonne posture pour la reprise économique post-covid.

Il est certain que l'impact de la pandémie s'est fait ressentir au niveau de nos revenus de locations de salles. Cela dit, il est tout à fait raisonnable de s'attendre à un retour en force des revenus de locations de salles au cours de 2023, et c'est ce à quoi nous sommes préparés. Nous sommes d'abord et surtout fébriles à l'idée de retrouver notre bâtiment au cœur des activités qui multiplient les actions pour la transition écologique.

En 2023, nous continuerons de chercher des occasions de rayonnement et d'investissement afin d'atteindre le plein potentiel offert par le rehaussement technologique de nos salles.



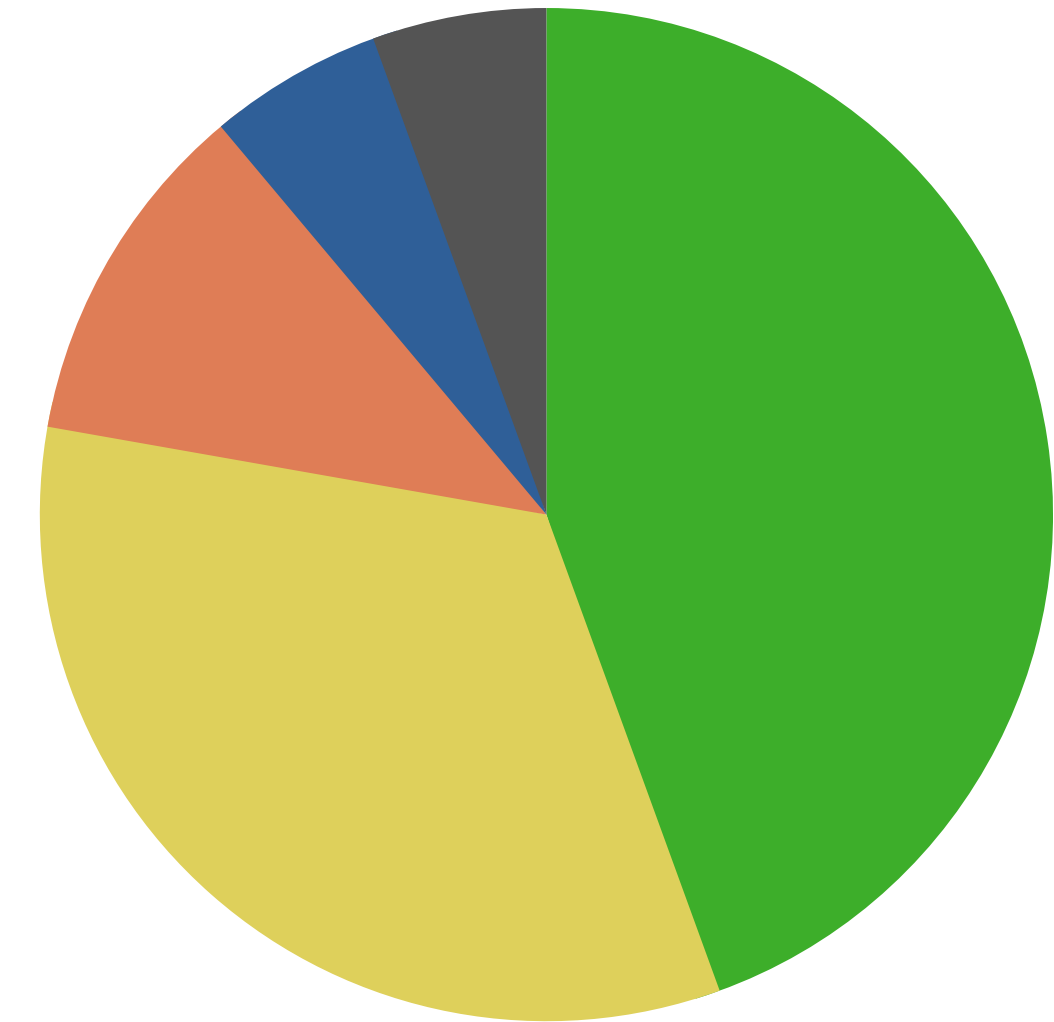
Aspects économiques

Revenus et sources de revenus

La méthode de catégorisation des revenus a été différente qu'en 2021

Subventions

- Services Québec pour Foire de l'emploi en développement durable
- Emploi été Canada pour deux stagiaires



- Location de salles et d'espaces bureaux
- Services et partenariats
- Intérêt sur placement
- Amortissement
- Subvention





Portée sociale

LA THÉORIE DU CHANGEMENT

Durant l'année, quelques méthodes de cueillette de données ont été testées afin d'évaluer le taux et la qualité des réponses.

Nous avons finalement pu statuer sur la méthode qui permet la cueillette la plus intéressante pour la Maison du développement durable, pour ainsi la déployer à chaque événement.

L'année 2022 a été l'année des essais pour mieux comprendre la réaction des participant.e.s aux sondages et aux différentes méthodes de cueillette de données.

La première partie de l'année nous a permis de réfléchir aux informations pertinentes à récolter et à planifier leur utilisation.

Les informations pertinentes à recueillir à la suite d'une activité de courte durée, soit de une à trois heures, alimentent les indicateurs des deux premières étapes de la théorie du changement, soit :

- La mesure du développement de capacités, qui se mesure quelques heures à quelques jours après l'activité, et qui se concrétise par l'affirmation de l'acquisition de nouvelles connaissances de la part du participant.e.
- La mesure de l'amorce d'un changement de comportement, qui se mesure quelques jours à quelques semaines après l'activité et qui se concrétise par :
 - la discussion que la participation à l'activité a générée avec son entourage;
 - les recherches supplémentaires qui ont été effectuées sur le sujet de l'activité ;
 - le changement de perception qui s'est opéré;
 - les actions mises en œuvre suite à l'activité.



RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

En se fiant à l'échantillonnage d'événements où la méthode de cueillette a été constante (donc comparable) et le taux de réponse satisfaisant (échantillonnage suffisant), les résultats sont parlants :

Des participants et participantes de nos activités qui ont répondu aux questionnaires :

- 55 % ont approfondi leurs connaissances sur le sujet de l'activité;
- 57 % ont abordé le sujet avec leur entourage;
- 51 % ont changé leur perception sur le sujet de l'activité;
- 25 % ont posé des changements concrets dans leur quotidien.



Impacts environnementaux

Performance du bâtiment

La MDD s'est vu remettre le prix BOMA Québec Catégorie DIAMANT – Réduction entre 50 et 90 % en juin 2022 lors du gala Défi énergie de BOMA Québec.

Elle a également reçu la certification Niveau 4 Elite conformément au programme Écoresponsable du Conseil des industries durables (CID) et nous sommes la première organisation à recevoir la certification au Québec !



INFO@LAMDD.ORG

Impacts environnementaux

Matières résiduelles

Notre fournisseur actuel ne donne pas d'information sur les quantités, les volumes ou la destination des matières. La MDD a entamé les démarches pour changer de fournisseur de cueillette de matières résiduelles.

Qualité de l'air

Taux maximum de CO₂ : 800 ppm

Note - si le taux de CO₂ dépasse ce seuil, il y a augmentation automatique de la ventilation

Les filtres dans les systèmes de ventilation sont de type MERV 15



Impacts environnementaux

Consommation énergétique du bâtiment et émissions correspondantes

Nous comparons l'évolution de la consommation énergétique de notre bâtiment dans le temps.

Évidemment la pandémie a modifié l'achalandage en 2020 et 2021, ce qui explique la baisse importante de consommation et d'émissions.

Notez que la consommation de gaz naturel provient d'une génératrice d'urgence et n'est pas utilisée sur une base régulière.

Facteur d'émission de l'hydroélectricité : 34,5 g éq. CO₂ /kWh
 Facteur d'émission du gaz naturel : 1889,32 g éq. CO₂ /m³

La superficie locative totale du bâtiment qui est utilisée pour les calculs est de 60171.8 pi²

ANNÉE	TYPE D'ÉNERGIE	CONSOMMATION TOTALE	ÉMISSIONS GES	CONSOMMATION PAR PI ² /AN	ÉMISSIONS TOTALES CO ₂ eq
2019	Hydroélectricité	907 920 kWh	31,32 T	15,08 kwh	31,86 T
	Gaz naturel	282 M ³	0,53 T	0,005 M ³	
2020	Hydroélectricité	714 240 kWh	24,64 T	11,87 kwh	24,64 T
	Gaz naturel	4 M ³	0,01 T	0,00007 M ³	
2021	Hydroélectricité	711 720 kWh	24,55 T	11,82 kwh	24,55 T
	Gaz naturel	0 M ³	0 T	0 M ³	
2022	Hydroélectricité	749 880 kWh	25,87 T	12,46 kwh	25,97 T
	Gaz naturel	55 M ³	0.10 T	0.009 M ³	

Impacts environnementaux

Internalisation de nos services

Dans une démarche de responsabilisation et de transparence, la Maison du développement durable publie maintenant les impacts environnementaux de son activité principale, la location de salles pour des formations, réunions, événements et autres activités.

Moyenne de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ des salles de location en 2022

NOM DES SALLES	CONSOMMATION ET ÉMISSIONS PAR HEURE	
	kWh	Émissions CO ₂ (g)
CLARK	1,71	58,98
ATRIUM	2,40	82,93
SAINTE-CATHERINE	1,59	54,96
DU PARC	0,82	28,27
ROBERT-PERREAUULT	0,58	20,07
VILLE-MARIE	1,39	48,09

Impacts environnementaux

Consommation totale de l'eau potable et par superficie louée.

Bien que l'approvisionnement en eau ne soit pas un risque majeur au centre-ville de Montréal, la MDD est pourvue d'un système de récupération d'eau de pluie qui diminue considérablement l'utilisation de l'eau potable pour les eaux grises du bâtiment.

Dans le cas de la consommation d'eau, les équipements de mesure étaient défectueux en 2019 et 2020, ce qui fait que nous n'avons pas d'information.

	2019	2020	2021	2022
Total eau potable (l)	Non disponible	Non disponible	2 162 136	2 206 464
Eau potable (litre par pied carré loué par an)	Non disponible	Non disponible	35,93	36,66

La superficie locative totale du bâtiment qui est utilisée pour les calculs est de 60171.8 pi

06

GOUVERNANCE

Conseil d'administration

Les comités mis sur pied par le conseil d'administration en 2021 ont continué leur travail en 2022, soit le comité audit et finance, le comité gouvernance et le comité d'amélioration continue.

De plus, le conseil d'administration a nommé une nouvelle présidente au cours de 2022.



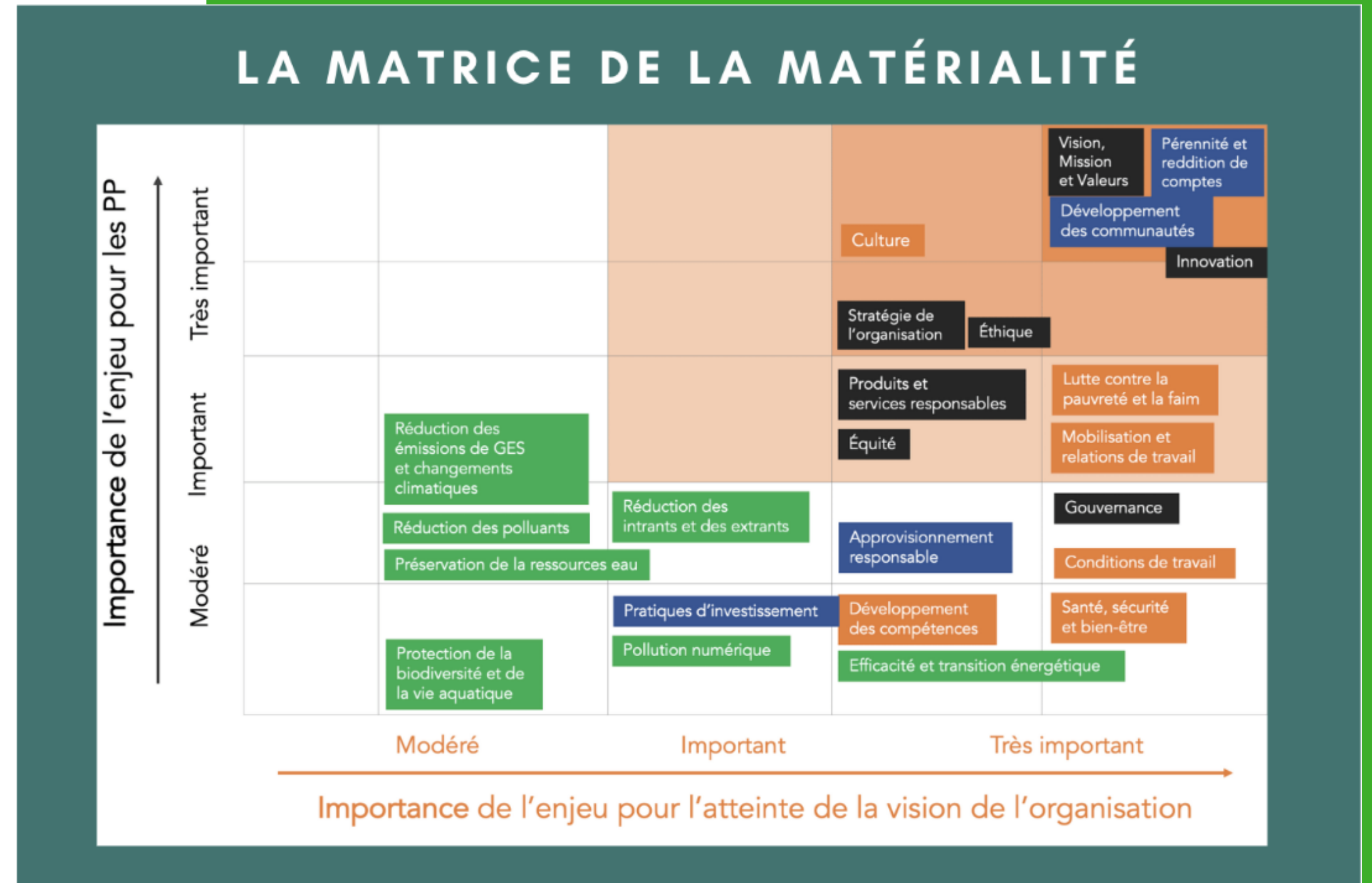
INFO@LAMDD.ORG

L'intérêt de nos parties prenantes

Plusieurs enjeux ont été identifiés lors des sondages annuels effectués par la Maison du développement durable auprès de ses parties prenantes.

Nous avons croisés ces enjeux avec les intérêts du conseil d'administration et de la direction générale, pour former cette matrice de matérialité.

Les quatre principaux enjeux du BNQ 21000 soulevés par nos parties prenantes, soit: vision, mission et valeur, pérennité et reddition de compte, développement des communautés et innovation, sont abordés de manière séparée dans ce rapport.



Partenaires impliqués

Nous avons le plaisir de compter sur de précieuses collaborations, en premier lieu avec Hydro-Québec, partenaire principal du carrefour de synergies, qui nous permet d'offrir une cinquantaine d'événements et activités gratuitement aux citoyen·ne·s au cours de l'année.

Nous avons également développé des collaborations avec la Fondation du Grand Montréal et la Caisse d'économie solidaire Desjardins afin de mettre sur pied des contenus congruents, en lien avec leurs missions respectives.

Des partenariats en lien avec les locations de salles se sont également développés afin d'offrir une meilleure continuité des services et un meilleur rendu pour les organisations qui louent fréquemment à la MDD.

C'est grâce à tous ces précieux partenaires que nous assurons le rayonnement du développement durable, que nous soutenons les missions de nos membres en plus d'accompagner nos publics dans leur transition écologique.

Assemblée annuelle

Une rencontre statutaire annuelle avec les membres de la Maison du développement durable se tient à chaque année pour donner l'occasion d'en apprendre plus sur les réalisations et l'orientation de la MDD, et de prendre part à ses décisions.



”

"Nos étudiants en technologie architecturale au Cégep Vanier visitent la MDD depuis 2013. Le bâtiment offre aux étudiants l'occasion de voir les technologies durables en action. Les guides fournissent d'excellents commentaires et sont capables d'expliquer comment les différentes caractéristiques durables du bâtiment fonctionnent. Les étudiants sont très reconnaissants des visites."

07

CONCLUSION



La Maison du développement durable soutien la transition socioécologique et l'action du mouvement du développement durable en renforçant les capacités de ses membres, des citoyen·ne·s et des citoyen·ne·s, des élu·e·s, des artistes, des chercheur·e·s et des professionnel·le·s en développement durable sur plusieurs générations.

Aujourd'hui, en conservant ses bases et ses atouts, et en y ajoutant ses accomplissements, la MDD se transforme en gestionnaire immobilier responsable, exemplaire et innovant, ce qui lui permet d'augmenter la portée de ses actions par l'entremise des activités du carrefour de synergies ainsi que par le développement de partenariats renouvelés.

L'année 2023 continuera d'être une adaptation au retour à la vie en présentiel. Et grâce aux efforts déployés au cours de la dernière année et d'un investissement technologique majeur pour l'ensemble de nos salles de conférence, la Maison du développement durable est prête à contribuer plus que jamais à l'avancement d'une société en santé, durable et inclusive et de réaliser ses ambitions.

Le conseil d'administration

COLLEEN THORPE

PRÉSIDENTE

Directrice générale
Équiterre

FELIX ZOGNING

TRÉSORIER

Professeur agrégé
Université du Québec en Outaouais

MYLÈNE BOUFFARD

SECRÉTAIRE

Directrice générale
Centre de la petite enfance Le Petit Réseau inc.

CHRISTIAN CORBEIL

ADMINISTRATEUR

Directeur général
Option consommateurs

FRANCE-ISABELLE LANGLOIS

ADMINISTRATRICE

Directrice générale
Amnistie internationale

SUZANNE LAREAU

ADMINISTRATRICE

Administratrice désignée de la clientèle du
transport collectif
STM

ISABELLE POYAU

ADMINISTRATRICE

Coordonnatrice, Regroupement national des
conseils régionaux de l'environnement du Québec

EMMANUEL RONDIA

ADMINISTRATEUR

Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Montréal

ALEXANDRE TURGEON

ADMINISTRATEUR

Président
Vivre en Ville

Membres du conseil d'administration au 31 décembre 2022

L'équipe

BERNARD DIENE NDOUR
Directeur général par intérim

LAURENCE GAUTHIER PIERRE
Adjointe à la direction générale

BIANCA CIARALDI
Coordonnatrice administrative

JACQUES BLANCHET
Conseiller en développement durable

ISABELLE RICHARD
Chargée développement

MARIE-EVE BERGERON
Cheffe des communications et de la mobilisation

MAUDE DESBOIS
Responsable de la programmation et des communications

AMAN JOSHI
Chef des opérations

GUILLAUME DEVOST
Coordonnateur logistique et responsable de la location des salles

JOËL LEMAY
Gestion du bâtiment

MEDJDA BENSMAIL
Technicienne audiovisuelle

MARTIN LAVALLÉE
Technicien conseiller

GABRIEL HENRY
Administrateur système

ANTOINE DAOUST
Technicien conseiller

PIER-LUC THERRIEN
Technicien conseiller

FRANCIS ST-YVES
Administrateur système

Membres de l'équipe au 31 décembre 2022

Un merci tout particulier aux employé·e·s, contractuel·le·s et collaborateurs·rices qui nous ont accompagnés au long de 2022: Josée Duplessis, Marie-Ève Gagné Boisvert, Caroline Tessier, Eric Moreau, Léo Harvey-Côté, Kira Lefebvre, Alex David-Martin, Krystèle Papineau, Mario Meloche, Patrick Pigeon, Annie Gauvin, Runlong Chen, Jean Nicolas Deraspe, Li Yang, Philippe Casimir

BESOIN D'INFO?

Restez à l'affût des nouveautés



INFO@LAMDD.ORG



[LINKEDIN](#)

[YOUTUBE](#)

[FACEBOOK](#)

[TWITTER](#)

[INSTAGRAM](#)

[TIKTOK](#)





MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT ANNUEL 2022